

Les médiations mémorielles des batailles de Spicheren

Vincent Meyer

*Université de Nancy II &
Centre de recherche sur les médias*

Jacques Walter

*Université de Metz &
Centre de recherche sur les médias*

RÉSUMÉ. — Cet article propose une analyse du contenu et de “l’orchestration” des commémorations et des transmissions des souvenirs des batailles livrées sur les Hauteurs de Spicheren (1870-71 ; 1939-45). Fondé sur une démarche ethnographique, il met en évidence la dynamique des médiations mémorielles et interculturelles perceptibles lors de journées officielles en France et en Allemagne, mais aussi lorsque des personnes privées agissent dans un cadre familial. La recherche montre également les difficultés de la transmission et la façon dont des habitants ou des responsables locaux s’appliquent à repérer des médiations en émergence et à les consolider, voire à tirer parti de certaines situations pour innover. L’ensemble conduit à s’interroger sur l’impact de l’intervention de chercheurs sur les conditions de production de la mémoire.

Depuis 1934, presque chaque année le 6 août, ou à une date proche, la commémoration d’une bataille de 1870 se déroule au pied de la “Grande Croix” sur les Hauteurs de Spicheren, commune mosellane d’un peu plus de 3000 habitants, située à la frontière de l’Allemagne. Ce territoire a été annexé de 1871 à 1918, puis a été considéré comme faisant partie du Reich durant la Seconde Guerre mondiale, avec comme conséquence un rapport complexe à l’interculturalité et à l’Histoire. Des habitants, des représentants des autorités françaises et allemandes, des associations locales se rassemblent donc pour se souvenir. Le cérémonial semble bien établi, sa liturgie stabilisée (rappel historique de la bataille, abaissement des drapeaux, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence, allocutions, remise de médailles et de diplômes, vin d’honneur...), la géographie de la commémoration nettement

définie avec plusieurs lieux investis par les participants (des monuments et des cimetières militaires français et allemands de 1870-71¹, de 1939-45 érigés sur les sites des batailles). Rien de très original à première vue, si ce n'est que *de facto* l'on commémore une "défaite" française tout en consacrant l'amitié franco-allemande et la nécessaire construction d'une Union européenne. Certes, on peut y voir un événement rôdé ou la manifestation d'un souvenir ancré dans un territoire restreint et d'un impératif mémoriel. Pourtant, en variant un peu la focale, on peut observer que cette cérémonie est l'un des maillons de la production d'une mémoire locale et transnationale, non dénuée d'originalité. Spicheren présenté par certains comme « *haut lieu de l'histoire tumultueuse des deux pays* » se révèle alors, de proche en proche, constituer un terrain idéal pour saisir des formes et intentions de communication, à forte portée symbolique, progressivement codifiées et ritualisées voire naturalisées chez les porteurs de mémoire.

En effet, dans le cadre d'un programme interministériel², nous étudions le contenu et "l'orchestration" des commémorations et des transmissions des souvenirs des batailles livrées sur les Hauteurs de Spicheren. Par une investigation ethnographique, nous cherchons à comprendre par quels processus des cérémonials ont été pérennisés de génération en génération, ainsi que le sens qu'ils peuvent avoir aux yeux des acteurs et spectateurs des manifestations mémorielles. Il importe également de sérier les attentes individuelles et collectives (y compris celles des plus jeunes), des associations (le Souvenir français, le *Volksbund deutsche Kriegsgräber Fürsorge*³), des autorités et collectivités. Nos travaux participent aussi d'une anthropologie du témoignage différente d'un travail d'historien, puisqu'elle privilégie une approche communicationnelle des manières de construire et léguer une mémoire. Par là, elle contribue à défricher un champ de recherche encore trop peu exploré et elle oblige à assumer les risques que comporte l'exposé d'un travail en cours sur la transmission. Cette notion nodale en anthropologie – elle contribue à assurer de la continuité dans une société – a fait

¹ Le traité de paix de 1871 comportait une clause précisant que les soldats allemands tombés en France et les soldats français tombés en Allemagne avaient droit à une sépulture. En la matière, cette mesure constituait une première qui a été étendue durant la Première Guerre mondiale.

² Ce programme interministériel est intitulé « Culture, villes et dynamiques sociales ». En 2000, a été lancée la consultation de recherches « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » dans laquelle prend place l'étude du Centre de recherche sur les médias au sujet de Spicheren (« Sites historiques et dispositifs de commémoration : des équipements d'apprentissage et de transmission d'une mémoire locale »).

³ Le Souvenir français a été fondé en 1887 pour perpétuer la mémoire des morts de 1870-1871, en particulier par des monuments dans les cimetières ou sur les lieux des combats. Du côté allemand, créé en 1919, le *Volksbund* s'occupe de tout ce qui concerne le souvenir des morts à la guerre.

l'objet d'une littérature abondante constituant un réel appui épistémologique. Toutefois, son étude nécessite quelques précautions. D'abord, la transmission de la mémoire d'un événement n'est pas linéaire. Contrairement à la perception qu'en ont les acteurs, elle ne part pas du passé pour aboutir au présent : elle doit plutôt, comme y invitent les propositions désormais classiques de Maurice Halbwachs, être analysée sur la base d'un présent qui s'efforce d'établir un lien avec ce passé. Replacé dans une diachronie, l'acte de transmission est donc à la fois fondé sur une continuité, mais encore sur des transformations, des ruptures (interruption des commémorations, invention de nouveaux dispositifs...), voire des oublis¹. Et si chaîne de transmission il y a, elle se doit d'être parcourue dans les deux sens en raison notamment de processus de reconstruction *ex post*.

Dans le présent texte, nous allons restituer quelques fragments de notre carnet de bord. La démarche inductive qui fonde notre démarche nous a poussé à suivre nos informateurs sur plusieurs lieux du souvenir, dans des temporalités différentes. Ainsi, pour Spicheren, les médiations mémorielles des batailles sont-elles assurées de façon institutionnelle à deux dates importantes : certes le 6 août, mais aussi le 19 novembre, jour du souvenir en Allemagne qui constituera la matière de la première partie de cet article². Ce type de manifestation constitue en quelque sorte une face visible, relativement aisée à observer. Il en est une autre qui l'est moins, mais qui est tout aussi importante : elle est constituée par les médiations assurées de façon plus informelle, à des moments très diversifiés, par des personnes privées agissant souvent dans un cadre familial. Pour en rendre compte, nous avons rencontré des groupes d'habitants de Spicheren acceptant de présenter et de débattre de leurs pratiques de la transmission. Dans la seconde partie, nous présenterons un état de celles-ci, centrées sur les représentations de "ce qui fait mémoire". L'ensemble mènera à s'interroger sur l'impact de l'intervention de chercheurs dans la dynamique mémorielle en œuvre à Spicheren. Ce faisant – et le travail est loin d'être achevé – nous souhaitons mettre au jour sur le plan anthropologique les diverses modalités de réponse à ce qui constitue aujourd'hui une offre mémorielle, matérielle et idéologique. Cette réponse participe, sans doute, de la construction identitaire de différents groupes sociaux à l'échelon local, national ou international (par exemple, des habitants de la commune à des vétérans américains, en passant par des anciens combattants allemands).

¹ Par exemple, parmi les détenteurs de la mémoire de Spicheren avec lesquels nous avons travaillé, aucun n'a mentionné spontanément l'action menée en 1985 par l'Action culturelle du bassin houiller lorrain et divers partenaires français et allemands : « Souvenir et avenir de la frontière. *Erinnerungsarbeit an der Grenze* ».

² Le choix de cette date est motivé par la date de démarrage de l'enquête (octobre 2000) et de remise de cet article.

1. Du *Statstheater* au théâtre des opérations

Les premières observations ont permis de constater que les lieux et les monuments sont d'importants opérateurs de médiation dans le cadre du processus de transmission. Dès les premiers contacts, c'est vers eux que le chercheur a été "naturellement" conduit par ses informateurs. Ces lieux et monuments peuvent alors être considérés comme le point de départ obligé de la mémoire collective et historique des batailles de Spicheren mais aussi et surtout comme les objets d'un investissement de forme tels que les définit Laurent Thévenot¹, à savoir qu'ils contribuent à faciliter l'identification immédiate de plusieurs événements du passé mais ne préfigurent ou ne consacrent pas de manière décisive ou définitive les différentes manifestations mémorielles de ces derniers. En conséquence, les causes pour lesquelles des soldats sont morts – parfois inscrites dans la pierre –, les significations attribuées par ceux qui ont survécu à la mort de ceux-ci, puis par les générations qui suivent sont susceptibles de varier dans le temps.

Le Staatstheater, théâtre de toutes les souffrances

L'étude de terrain a véritablement démarré lors du Volkstrauertag, une journée de deuil national qui se déroule annuellement dans toute l'Allemagne le 19 novembre², et de façon transfrontalière entre des communes de la Sarre et de la Lorraine. Dans une logique d'extension de sa vocation initiale, cette journée se veut « Ein Tag der Mahnung zum Frieden »³ c'est-à-dire, une journée de sommation pour la paix, un jour de deuil et de souvenir des victimes de l'ensemble des grands conflits (1870-71, 1914-18, 1939-45), mais également des victimes – plus récentes – du terrorisme et des catastrophes civiles. Elle se déroule en deux lieux. La cérémonie commence au Staatstheater de Sarrebruck et se poursuit sur les Hauteurs de Spicheren.

Dans une certaine mesure, le *Staatstheater*, construit à l'époque nazie, est devenu le théâtre de toutes les souffrances. La cérémonie, qui a lieu sur la scène, avec un parterre d'officiels et d'anciens combattants et de leurs veuves, en majorité allemands, s'apparente à une liturgie mémorielle laïque, diffusée par la radio sarroise. Médiation et médiatisation se rejoignent. Comme le Maire de Sarrebruck l'expliquait le 19 novembre 2000 lors de son discours d'ouverture, le *Volkstrauertag* existe pour « garantir un plus de paix dans le monde, pour plus de justice entre les peuples et pour plus de démocratie » et il ajoutait que cette journée de deuil et de souvenir était

¹ L. Thévenot, 1986. « Les investissements de forme », pp. 21-71. In Thévenot L. (sous dir.), *Conventions économiques*. Paris : CEE & PUF.

² Le *Volkstrauertag* a été institutionnalisé par la République de Weimar en 1925.

³ Les traductions sont assurées par nos soins.

donnée en l'honneur de « *nos pères et grands-pères dont nous commémorons aujourd'hui la mort et les souffrances, qu'ils soient coupables ou non coupables* ». On insiste sur le fait que la commémoration n'est pas exclusivement réservée aux soldats allemands. Au contraire, elle concerne « *toutes les victimes de toutes les guerres* ». Dans les paroles prononcées par les uns et les autres, apparaît un objectif très clair, à savoir que les erreurs du passé doivent servir de leçon, afin de ne plus les reproduire. Pour reprendre les distinctions de Tzvetan Todorov ¹, la cérémonie vise plus la mémoire exemplaire (ouverture de comparaisons et énoncé de principes d'action pour d'autres situations) que la mémoire littérale (recouvrement des événements par le sujet). Ainsi, les leçons à tirer de ces erreurs doivent-elles servir entre autres objectifs à régler les problèmes dans les Balkans. La journée du souvenir correspond à un "devoir de mémoire" et les discours reprennent quasi unanimement sa principale maxime : « *Il faut rompre le silence, le devoir de mémoire doit nous aider à ne plus recommencer ces erreurs* ». Selon un avis communément exprimé, « *le souvenir représente une clé importante pour l'avenir !* » Par conséquent, la commémoration va servir à honorer aussi bien les soldats que les civils, ceux qui faisaient de la résistance comme ceux qui furent persécutés pour des raisons ethniques, religieuses ou autres : « *Wir gedenken heute der Opfer von Krieg und Gewalt* » ². Sur un plan dramaturgique, les discours alternaient avec des chants et des poèmes dont le thème tournait toujours autour de la paix. Par exemple, « *Friede* », un poème écrit par Joseph Reding en 1990, qui est fondé sur la traduction du mot "paix" en un très grand nombre de langues. Pour concrétiser l'importance du phénomène de la transmission de la mémoire entre les générations, les chants étaient interprétés par d'anciens combattants et les poèmes étaient lus par de jeunes garçons et filles.

La Croix et les bannières

Après le rendez-vous au *Staatstheater*, la cérémonie se poursuit sur les Hauteurs de Spicheren, aujourd'hui symbole local de réconciliation entre les peuples allemand et français. La montée à Spicheren apporte un dynamisme à la commémoration : on part sur les traces et à la recherche de l'Histoire, on va au-devant d'elle, quitte à en réaménager la signification. La commémoration sur les Hauteurs prend la forme d'une procession, les participants se rendent devant la Croix, autour de la stèle américaine et au cimetière militaire allemand de 1870-71, drapeaux au vent. La "Grande Croix" a été érigée en 1934 par le Souvenir français, pour, selon les responsables actuels de l'association, « *lutter politiquement contre le nazisme* ». Elle constitue un signe particulièrement visible. Mais

¹ T. Todorov, 1993. « La mémoire et ses abus ». *Esprit*. N° 193 (juillet), pp. 34-44.

² Nous commémorons aujourd'hui les victimes des guerres et des violences.

est-ce un signe de croix, au sens quasi religieux ? *A posteriori*, on ne peut que s'interroger sur ce recours à un signe chrétien, en terre à dominante catholique et sous régime concordataire, pour manifester une opposition à une idéologie et à un parti qui avait su trouver des accords avec les Églises protestantes et catholiques. Il est vrai que cette croix ne pouvait commémorer une victoire française en 1870, qu'aucun combat n'avait eu lieu sur les Hauteurs entre 1914 et 1918. D'où la possibilité de cet investissement politique, sachant encore qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale, les sépultures et les cimetières ont été souvent placés sous le signe de la Croix, promesse de résurrection. Cependant, là n'est pas l'essentiel. Ce qui est frappant aujourd'hui réside plutôt dans la dimension laïque de la cérémonie qui se déroule au pied de celle-ci. Quoi qu'il en soit, cette croix, érigée après la défaite allemande de 1918 n'a pas été détruite par l'occupant entre 1940 et 1944, comme le furent certains monuments aux morts (Luxembourg, Wœrth, etc.). En outre, ces lieux représentent l'un des éléments importants du patrimoine lorrain. Toutefois, des tentatives allogènes d'appropriation symbolique apparaissent. En témoignent les "incidents" survenus la veille au soir du *Volkstrauertag* sur les Hauteurs. Ils se concrétisent par des cercles tracés, *a priori* selon les autorités municipales, par des militants nationalistes d'extrême droite allemands et belges, en voiture ou en moto, voulant signifier que la bataille représente une victoire pour l'Allemagne, non sans référence à la période nazie. Dans ces conditions, la construction de la mémoire – empreinte d'une forte visée irénique dans les discours institutionnels – revêt cependant une dimension agonistique. Du reste, cette dimension apparaît ailleurs que dans les agissements nocturnes de groupuscules de nazillons.

2. Familles et objets familiers

Dès les premières rencontres avec des habitants de Spicheren, nous avons observé que les récits ne se focalisaient pas essentiellement sur les batailles. Leur singularité avait quelquefois bien du mal à se rapporter aux événements concrets des différents combats. En effet, ces batailles faisant déjà l'objet d'un culte commémoratif particulier, d'un rite communautaire accepté, d'une mémoire officielle locale et transnationale qui aura toujours ses militants et défenseurs, tout se passe comme si elles devaient maintenant passer au second plan. Autrement dit, le sens des événements étant clair pour tous, on souhaite passer à autre chose jusqu'alors moins dicible, moins visible. Les formes de rappel au passé que nous avons initiées ont donc conduit à s'intéresser plus spécifiquement aux médiations au sein des familles. Les rendre perceptibles nécessitait une autre méthode d'approche.

Plusieurs groupes de travail ont été organisés autour de thèmes déterminés en commun avec l'équipe de recherche. Parmi ceux-ci, l'un a permis d'objectiver des souvenirs transmis oralement, l'autre a permis de mettre en évidence le rôle des objets dans la transmission. À leurs

façons, ces pratiques participent à l'institutionnalisation de la mémoire des combats. D'autant que la recherche engagée dans le cadre du programme interministériel « Culture, villes et dynamiques sociales » est largement publicisée par les médias locaux et apporte une dimension légitimante à ces diverses opérations plus ou moins confidentielles, quand elle ne stimule pas l'émergence de nouvelles actions. Sous cet angle, l'anthropologue participe, ès qualités, à la dynamique mémorielle. Cette recherche a sans doute et d'ores et déjà renforcé les identités individuelles de ceux s'investissent dans la lutte contre l'oubli, les labellisant comme interprètes autorisés de et dans la mémoire communautaire.

Les mémoires familiales objectivées

Du point de vue des participants ¹, l'équipement familial de transmission s'est tout naturellement imposé. La réunion qui lui a été consacrée a été la plus fructueuses en prises de parole, en anecdotes et elle a été la plus appréciée par les participants. Elle a permis une évocation "tous azimuts" des événements marquants et expériences inscrites dans leur histoire personnelle et familiale. Ce type de mémoire est en fait constitué de l'ensemble des témoignages intergénérationnels au sein d'une famille. Elle rassemble des anecdotes précieusement léguées aux participants par leurs ancêtres, celles-ci faisant partie de leur héritage, au même titre que n'importe quel bien matériel. Dans la majorité des cas, en ce qui concerne les souvenirs de la bataille de Spicheren en 1870, les participants ont relaté des événements survenus à leurs arrières grands-parents ou à des parents de la génération de ceux-ci. Mais souvent la mémoire de la période de 1870-71, qui restitue des faits non vécus par le sujet, sert de prétexte pour raconter des expériences effectivement vécues, qui se sont déroulées pendant la Seconde Guerre mondiale. Elles sont davantage de l'ordre de la mémoire individuelle. Et quel que soit le cas de figure, elles célèbrent rarement la réconciliation ou l'amitié entre les peuples. L'évocation (dé)livre plutôt du traumatisme. Pour en juger, voici de larges extraits de l'un de ces souvenirs qui contiennent des indications sur ses conditions de transmission. La pudeur "travaille" cette révélation et l'informateur a manifesté son émotion à plusieurs reprises.

« Il en faut un qui se jette à l'eau. Je voulais déjà vous en faire part dans les précédentes réunions, mais j'hésitais quand même, parce que c'est vraiment strictement familial. C'est quelque chose qui nous a été transmis peut-être deux jours avant le décès de ma mère. Il s'agit de notre grand-père. Il s'agit de l'oppression qui a été à Spicheren, enfin une partie de cette oppression après la guerre de 1870. Ma mère est décédée en 1965. C'est seulement à cette date qu'elle a osé nous le dire. Pendant tout ce temps, elle et ses frères et

¹ En moyenne, on comptait une douzaine de participants par séance, majoritairement des hommes entre 60 et 70 ans.

sœurs ont gardé ça au secret. Il s'agit de notre grand-père, c'est-à-dire du père de ma mère. Il était tailleur de pierre et de blasons. Il n'était jamais à Spicheren, il était toujours en déplacement. Lors du siège de Paris, il était à Paris. Il n'est pas rentré en 1871, ni en 1872 et naturellement ça n'avait pas plu aux occupants dans le temps. La famille avait de l'argent, elle pouvait vivre, ils se demandaient comment cet argent leur avait été transmis. Ils voulaient à tout prix qu'il vienne à Spicheren ou en cette Lorraine occupée. Ils lui ont fait plusieurs sommations [...]. Naturellement, tout le monde s'est ému : « Il faut qu'il rentre, ça commence à être sérieux ». Il est rentré, mais il avait l'esprit tellement napoléonien, tellement français, qu'il portait une barbiche de Napoléon. Cette barbiche, c'était quelque chose que les occupants ne voulaient pas voir ; il fallait donc l'enlever. Il a été averti plusieurs fois pour qu'il aille chez le barbier, il ne l'a pas fait. Tout était calme, jusqu'à un dimanche, à la communion d'un de ses fils. Ils ont attendu que tout le monde soit sorti de l'église et ils lui ont infligé ce blâme que toute ma famille n'a jamais voulu raconter. Ils l'ont attaché sur une chaise, à côté de l'abreuvoir en plein centre du village. Il y avait une fontaine. Un monsieur a mis un tablier blanc, ils l'ont enduit de mousse de savon. Dans un sac, ils avaient une faux et ils lui ont coupé sa barbe avec une faux et ils lui infligé ce blâme à lui, à ses plus proches et à toute sa famille. Personne n'avait le droit de s'approcher, mais les enfants se sont approchés après un quart d'heure et lui ont rincé son menton en plein sang. Le sang coulait sur sa chemise. Ils lui ont essuyé ça avec de l'eau et des mouchoirs mouillés. Ma mère est décédée le 15 mars 1965, et nous avons ça deux jours avant son décès. Tout le monde était ému. C'est un récit que j'ai à travers la gorge, mais il fallait qu'après tant d'années, ce soit publié. C'était une sorte d'oppression. Ils ne l'ont pas fusillé, mais c'est une autre façon d'infliger un blâme à une famille. »

En dehors de ces récits sur les douleurs privées et traumatismes singuliers qui, somme toute, sont des expériences rappelant paradoxalement l'existence d'un non-dit, nous nous sommes aperçus que les représentations sur les différents événements ne sont pas toujours partagées et demandent que l'on trouve un accord sur leur nature, sur leur déroulement et leur chronologie. Comme cela a été signalé dans des recherches sur les enjeux communautaires et identitaires du "devoir de mémoire", dans le débat qui s'engage entre militants du souvenir ou dans la construction narrative mise en forme, est en jeu une reconstruction permanente du passé. La mémoire se construit aussi dans la contrainte communicationnelle (tours de parole, monopolisation de la parole, intervention des chercheurs, situation perçue comme une expérience avec en plus un enregistrement intégral audio et vidéo, les attentes conventionnelles et individuelles face à ce type de recherche...). La recherche montre aussi que les traductions et reconstructions personnelles du passé sont assez facilement influençables. Celles-ci induisent souvent le doute, la contre argumentation et questionnent les références, les traces et les anecdotes que chacun peut et veut rapporter. Des précisions sont très fréquemment demandées, des liens sont aussi (re)trouvés (avec tel ou tel épisode, entre tel ou tel habitant ou membre

d'une famille) et in fine les événements, comme les actes de mémoire, sont soumis à négociation entre les participants.

Des objets familiers

La collaboration à la recherche ne s'est pas limitée aux témoignages oraux. Il y a eu l'apport d'objets. Les questions auxquelles ont répondu les participants étaient les suivantes : Qu'ai-je gardé ? Que m'a-t-on transmis ? Quel objet ai-je envie de rapporter qui fait sens pour moi ? Là encore, il s'agit d'une mémoire provoquée. Notre intervention a poussé les acteurs à "fouiller" dans les traces de leur passé. De la même manière que les histoires racontées, les objets ont été transmis par héritage familial. Ils ont une forte valeur symbolique due à leur origine parce que « *ils ont appartenu à...* ». Ces objets ont également une forte valeur communicationnelle : des cartes postales, des cachets de poste, des timbres, les photographies (intimes et familiales). D'autres ont évidemment une dimension plus militaire comme les douilles et les obus. Enfin, certains sont liés à des situations vécues durant la Seconde Guerre mondiale, telle une bague aux initiales de son "propriétaire" confectionnée par un prisonnier des Allemands détenu dans un camp non loin de Spicheren.

Avec les objets – les photographies en particulier – la mémoire devient concrète, partageable. Ils sont ce qui demeure et qui a été. Ils montrent le passé, le font parler et le ramènent parfois dans les décors des intérieurs du présent. Mais tout ne peut pas être "recyclé" en objet mémoriel : le choix de conservation révèle le positionnement à la fois symbolique, affectif et social de chacun par rapport à sa propre histoire. La mémoire joue ici le rôle de conservateur d'un "ego-musée" (un habitant a dédié une pièce de sa maison à des souvenirs). Les objets circulent entre les générations, ils s'échangent, sont donnés et peuvent être consciemment transmis. *A priori*, les objets dont les participants ont fait état, font partie de leur fonds personnel d'archives qu'ils ressortent occasionnellement. Ils renseignent aussi sur la situation de la famille. Les photographies exposent des visages, des postures et vêtements qui mobilisent la mémoire. Par exemple, sur certains clichés présentés lors de la réunion du 9 mai 2001, l'une des participantes a cru identifier son père parmi un groupe de résistants, mais ce n'était pas le cas. L'ensemble de ces objets ont une fonction de réflexivité importante : ils sont gages de vérité et jouent un rôle de preuves ; un participant le mentionne explicitement lors de la narration d'une relation amoureuse en 1870 entre un officier français et une demoiselle germanophone : « *Mon père nous a raconté une anecdote de 1870. C'était un officier blessé qui était soigné dans la maison. Il nous a raconté ça X fois, sans occasion précise. Cet officier était soigné par une tante célibataire de la maison. Comme elle était célibataire et l'officier était bel homme, il lui a plu. Quand il a été emmené en captivité, ils ont continué à s'écrire, mais seulement elle ne connaissait pas un mot de français. Quand il était en captivité, il n'entendait rien d'autre que de l'allemand, mais une fois qu'il est rentré chez lui, il a envoyé une lettre de rupture à cette demoiselle pour lui dire*

qu'il ne pouvait plus entendre cette langue barbare. Évidemment la vieille tante ne s'est jamais remise, elle est restée célibataire. La lettre existait encore avant la guerre et elle a été égarée. Mon père nous racontait ça à partir des années 1960, quand il est parti à la retraite. Moi j'avais 30, 35 ans. Il a même raconté ses souvenirs au journal de Sarrebruck. On raconte ça quand on a la langue bien déliée avec un peu de champagne ». Si beaucoup d'objets sont transmis dans le cercle familial, d'autres sont vendus, disséminés. On les retrouve parfois sur les marchés et les brocantes. C'est de cette manière que l'un des habitants se procure certains objets d'époque. Ils sont alors porteurs d'une mémoire collective qui subsiste et ils trouvent une signification par-delà le seul attachement familial. Enfin, nous avons pu remarquer que si une majorité d'hommes ont participé à notre étude, c'est de beaucoup "d'objets d'hommes" dont ils nous ont parlé : balles, douilles, armes de guerre, décorations militaires, etc. La mémoire semble donc sexuée.

3. Demain ? Le mémoriel entre transmission et communication

Un des axes forts du discours des participants aux réunions concerne la mémoire de demain. C'est-à-dire l'ensemble des anecdotes heureuses ou malheureuses, des récits qui seraient dignes d'être transmis. Cette situation s'avère problématique, puisqu'elle suppose qu'il y ait un public prêt à recevoir l'héritage. De fait, les informateurs s'appliquent à repérer des médiations en émergence et à les consolider, voire à tirer parti de certaines situations pour innover.

La dimension transgénérationnelle

D'abord, ils se préoccupent d'une dimension transgénérationnelle. En particulier les plus âgés souhaitent "léguer" un patrimoine culturel à leurs descendants. Les détenteurs actuels de la mémoire se sentent investis d'un devoir de transmission et cherchent à intéresser les plus jeunes. Les scolaires sont ainsi la première "cible" visée pour lesquels est requise – on le verra – une véritable pédagogie civique empreinte de pacifisme et d'impératif du souvenir. Cependant leur intérêt semble relativement faible, à juger par leur absence quasi totale aux réunions et dans le public des commémorations officielles, si ce n'est comme porteurs de gerbes. Cet état de fait provoque des interrogations chez les participants qui se souviennent avec nostalgie de leur propre jeunesse. Le devoir de mémoire se perd-il ? Aujourd'hui, même dans les pays vainqueurs de 1918, les commémorations de l'armistice du 11 novembre ont de moins en moins d'écho. Cette baisse de fréquentation reflète la tendance à l'oubli plus qu'à l'appropriation de la mémoire. Le phénomène est inversement proportionnel au nombre de

commémorations qui, lui, est en constante augmentation. Comme l'explique Pierre Nora ¹, on assiste actuellement à la fin des « *idéologies mémoires, comme toutes celles qui assuraient le passage régulier du passé vers l'avenir ou indiquaient ce qu'il fallait retenir du passé, pour préparer l'avenir* ». Avis entièrement partagé par les participants qui ne comprennent pas cette tendance à l'oubli, quitte à s'appuyer sur des souvenirs quelque peu enchantés. L'un d'entre eux déclare : « *Je vois la jeunesse, elle ne s'intéresse pas du tout à l'histoire [...]. Le patrimoine part plus ou moins* ». À croire les informateurs, de leur temps, les actions de transmission étaient plus dynamiques, quand bien même la participation était-elle stimulée par des artefacts : « *Quand j'étais jeune, on nous donnait des plaques de chocolat, il n'y avait pas un enfant qui manquait ce jour-là !* ».

Aujourd'hui, les détenteurs de la mémoire locale vont donc mettre en place diverses actions pour la transmettre, même de façon partielle. Une institutrice de l'école communale a permis aux élèves de CM2 (français et allemands) de réaliser un bulletin de quatre pages sur leur vision de la mémoire. Lors de la rédaction de ce bulletin, les enfants avaient pour consigne de glaner des informations auprès de leurs grands-parents ou proches de manière à répondre à la consigne suivante : « *Raconte-moi un peu de la guerre de 1870, 1914-18 ou 1939-45* ». L'école a également organisé un rallye. Celui-ci consistait à trouver des indices concernant la guerre de 1870, auprès des anciens. Ce dispositif avait pour objectif d'abolir les frontières entre les plus jeunes et les plus âgés et de faciliter ainsi le maintien d'une chaîne du souvenir.

D'après ces deux exemples, on peut supposer qu'actuellement encore, comme deux générations auparavant, la transmission de la mémoire se fait grâce à un pilier de la société : l'école. Ici, cette dernière assure toujours la conservation et le passage des valeurs, à la différence de ce qu'écrivent nombre d'analystes ou de commentateurs désabusés. Quand la transmission est organisée, c'est-à-dire que l'on met en place une dynamique – telle la réalisation d'un journal ou un rallye – les jeunes s'impliquent. L'institutrice insiste sur le fait que, lors de la conception et de la rédaction du journal, les élèves étaient très parties prenantes : « *À l'école, la leçon d'Histoire, c'est celle qui est la plus écoutée, la plus aimée* ». En fait, il semble qu'il y ait un véritable désintérêt de la part des personnes appartenant à la tranche active de la société et des jeunes générations en particulier, pour tout ce qui se rapporte aux commémorations. Reste cependant un réel engouement pour l'Histoire, mais encore faut-il la présenter sous une forme plus attractive, avec plus d'interactivité ².

¹ P. Nora, 1984. « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux ». In P. Nora (dir.), 1997. *Les lieux de mémoire, t. I « La République »*. Paris : Gallimard, coll. « Quarto », p. 24.

² La suite de l'étude ciblera spécifiquement les jeunes avec la méthode des scénarios, expérimentée à l'université de Metz. Sur cette méthode, voir

...

Vers un tourisme mémoriel

Le deuxième moyen retenu par les acteurs consiste en un réinvestissement des lieux. Comme le remarque Daniel Fabre ¹ à propos de l'ethnologie devant le monument historique, les Hauteurs de Spicheren articulent au moins quatre dimensions importantes : elles sont « *à la fois ensemble signifiant, territoire administré, foyers de savoirs et pôle touristique* ». C'est ce dernier point qui est en passe de devenir réalité. Dans le mouvement de patrimonialisation qui travaille la France, on évoque des projets de transformation de ces lieux en "Parc du souvenir". L'aménagement de différents parcours de promenades, l'organisation de visites guidées y concourent aussi. Signalons encore que ces dimensions sont par ailleurs légitimées et entretenues par des visites comme celles de vétérans américains, notamment ceux de l'association des anciens combattants de la 70e Division d'infanterie US. Son président actuel, ancien professeur de français à l'Université d'Harvard, en est à sa troisième visite ². Il explique qu'il ne s'agit pas simplement d'une forme de "tourisme de mémoire". Ses camarades – certes de moins en moins nombreux – viennent à Spicheren « *parce qu'on a laissé un peu de nous-mêmes ici, nous avons laissé des camarades qui sont dans le cimetière [...]. Il y a quelque chose de moi ici, il y a des souvenirs qui reviennent, ça c'est important, il y a des souvenirs de notre jeunesse, de notre force, de notre énergie* ». En outre, précisons que ce mouvement – qui est aussi mis en lien avec des activités culturelles transfrontalières – n'est pas assuré partout et qu'il ne se déroule pas avec la même intensité. Ainsi, Stiring-Wendel – une commune proche qui est un autre lieu de la bataille – ne dispose d'aucun équipement de commémoration. Les médiations mémorielles, historiques et patrimoniales – alliant science et vulgarisation – participeraient alors à la reviviscence d'une mémoire territorialisée qui, sans revendiquer outrageusement un statut hors du commun, entendrait ne pas tomber dans l'oubli. Plus encore, Spicheren apparaît comme un terrain inédit dans lequel s'associent un devoir de mémoire et ses traductions monumentales et privées, une communauté rurale et une

...

V. Meyer et J. Walter, 2001. « La méthode des scénarios : un outil de description et d'analyse des stratégies communicationnelles et organisationnelles ? ». In *Communication organisante et organisation communicante. Actes des journées d'études Org & Co. à Castres, 7-8-9 juin 2001*. Rennes : Société française des sciences de l'information et de la communication, à paraître

¹ D. Fabre, 2000. « L'ethnologie devant le monument historique ». In D. Fabre (dir.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, p. 4.

² Ce vétéran est venu pour l'inauguration d'une stèle en 1995, pour celle d'un char en 1997. Le dernier passage en 2001, guidé par le Maire de Spicheren, a commencé par la visite du cimetière des soldats tués en 1870, puis celui des soldats de la Seconde Guerre mondiale, la stèle rappelant leur engagement et un dépôt de gerbe.

certaine idée de l'Europe dans un investissement de forme acceptable par tous.

Coalescence des événements, des commémorations et de leurs traductions savantes

En conclusion – et il faut insister sur ce point – l'enquête en train de se faire est, sans conteste, partie prenante du dispositif de construction et de transmission de la mémoire. Manifestement, elle stimule la réflexion sur la mémoire tout en éclairant les modes d'élaboration d'une tradition orale. Au départ, nous avons eu quelques difficultés à faire saisir aux participants que nous ne venions pas répertorier les différentes histoires sur le déroulement des batailles ou les attitudes héroïques de tel ou tel général pendant les combats. Une fois cette dimension du travail de recherche intégrée, les participants se sont "replongés" dans le passé ; leurs souvenirs ont été médiés par nos questions et les centres d'intérêt scientifique qu'ils y perçoivent. Ils ont apporté des objets à notre demande, mis à notre disposition des collections privées. Il faudra donc analyser plus finement encore l'impact de l'étude dans la remémoration, tout comme son rôle dans ce qu'on peut appeler une ère des apprentissages mémoriels. Le projet de court-métrage que nous avons proposé sur cette recherche a d'emblée emporté l'adhésion des habitants et des associations. La mémoire étant "apaisée", stabilisée dans sa liturgie et légitimée en référence à un ordre commun de grandeur, elle peut prendre une nouvelle forme, se manifester et se médiatiser avec d'autres supports dans l'espace public. La recherche participe donc à l'invention et à la réinvention d'une tradition appelée à se transformer. En cela, passé et présent sont indissolublement liés dans la production de l'avenir. D'un avenir dont tous les acteurs espèrent qu'il ne mènera pas à la commémoration de nouveaux combats.